

LE PERCENEIGE



Mme Florence GESSERAND Maire, ses Adjoint, le Conseil Municipal et l'ensemble du Personnel Communal vous présentent tous leurs vœux pour cette Année Nouvelle, qu'elle vous apporte pour 2024, Bonheur, Santé et Prospérité à vous et tous vos proches... Les vœux à la Population auront lieu le :



Vendredi 19 Janvier 2024 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente

Le Père Noël est passé à l'École faire la distribution des cadeaux de Noël aux écoliers dans leurs classes respectives. La section des Maternelles a été la première visitée, suivie des classes de CP, CE1, CE2 pour terminer par les CM1 et CM2. Ces nouveaux jeux permettront de renouveler le stock de l'école. Chaque enfant est reparti le soir avec un petit assortiment de chocolat.





Chers Administrés(es)

L'année 2023 se termine déjà, le temps passe vite. Il faut faire le bilan de cette année marquée par une crise économique qui impacte tous nos concitoyens, des conflits au niveau mondial, au plan Vigipirate en code rouge.

Nous avons maintenu en fin d'année les animations, notamment la fête de Noël pour les enfants et leurs parents et le CCAS. Se retrouver tous ensemble passer des moments festifs et conviviaux sont nécessaires.

Le père Noël a passé un petit moment avec les enfants de l'école, il est venu avec sa hotte pleine de cadeaux, et a distribué des ballotins de chocolat pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

En ce qui concerne l'école, toutes les fenêtres et les portes ont été changées, cela était devenu une obligation, pour plus de confort avec une isolation et une sécurité renforcée. Les portes de secours notamment en maternelle, ne fonctionnaient plus. Les travaux sur le réseau d'assainissement des villages de : Villiers-Bonneux, Vertilly et Plessis-du-Mée vont commencer vers le 15 janvier 2024 pour se terminer vers le 15 juin 2024.

Le ramassage scolaire, la collecte des déchets ménagers, la poste et le SDIS seront impactés, tout comme les administrés. Des déviations seront à prévoir. Nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments que cela pourra occasionner.

Je vous souhaite à toutes et tous, une Bonne Année 2024, et j'espère vous retrouver nombreux pour la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal qui aura lieu le Vendredi 19 Janvier 2024 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente.

Le Maire, Florence GESSERAND

Permanence des Élus

Florence GESSERAND, Maire, Présidente d'office de Toutes les Commissions,	sur Rendez-Vous
Alexis POULAIN, 1 ^{er} Adjoint CCYN, Personnel et Matériel, Service des Eaux et Assainissement, Voirie et Cimetière, Urbanisme,	sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 2 ^{ème} Adjointe Fêtes, Évènements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 3 ^{ème} Adjoint Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Eau et Assainissement, Voirie et Cimetière.	sur Rendez-Vous



SOMMAIRE



- P 1 UNE,
- P 2 Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
- P 3 Commémoration du 11/11 et Expo
- P 4, 5 Compte rendu séance Conseil du 22/06/2023
- P 6, 7 Info Mairie
- P 8, 9 L'École
- P 10, 11 Vie Communale,
- P 12, 13 Repas CCAS et Marché de Noël
- P 14, 15 Spectacle de Noël
- P 16, 17 Expo 11/11 Novembre et les oubliés de 1892,
- P 18, 19 Le Train à la « Sauce Espagnole »,
- P 20, 21 Magellan le 1^{er} Tour du Monde
- P 22 Recettes pour les Fêtes de Fin d'Année
- P 23 Page Jeux
- P 24 Info Utiles



Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,
Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GATEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY, Jean-Claude MAURIS,
Nathalie TONNEAU, Frédéric WAELTERLÉ, Marc SIMONNET et les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE.
Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Tirages : 550 exemplaires - Imprimeur STUDIO COMPO.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À COURCEAUX



C'est devant le Monument aux Morts de Courceaux que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 11 novembre présidée par Florence GESSERAND Maire de Perceneige.

La France commémorait ce jour du 11 novembre le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice qui a mis fin aux combats de la Première Guerre Mondiale.

Après lecture des messages de Mme la Ministre et celui de l'UFAC, une gerbe a été déposée par Eléonore et Antonin puis la Marseillaise a été entonnée par les écoliers accompagnés de leur Directrice d'École, et aussi de la population perceneigeoise venue en nombre. Une délégation des pompiers de Thorigny sur Oreuse était également présente.



Une Exposition présentée par Frédéric et Delphine FAURE s'est déroulée dans la salle polyvalente de Perceneige dont le thème portait sur les Poilus : Sauver, Soigner, Réparer « INVENTER LA MÉDECINE DE GUERRE ». Une conférence et des visites guidées étaient proposées. L'entrée et les visites étaient gratuites.



L'an deux mil vingt-trois, le 22 novembre, à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie à PERCENEIGE, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Florence GESSERAND, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Madame Perrine GATEAU qui donne pouvoir à Madame Delphine GILLOPPE, Madame Linda MAISANO qui donne pouvoir à Monsieur Alexis POULAIN, et Monsieur Manuel CALDEIRA, absent.

Le secrétariat est assuré par Madame Françoise CHEREAU.

Lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 01 septembre 2023 approuvé à l'unanimité.

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Suite à la mise en disponibilité d'un agent il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique pour le remplacer à compter du 01 décembre 2023 pour une durée d'un an renouvelable pour un temps de travail à 35/35^{ème}.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

MODIFICATION DE TEMPS DE TRAVAIL SUR 2 POSTES

Suite à l'ouverture prochaine de l'agence postale il est nécessaire de modifier le temps de travail de 2 agents. Madame le Maire propose, sur avis favorable du CDG 89, l'augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint technique de 18,51/35^{ème} à 25,89/35^{ème} puis la diminution du temps de travail d'un poste d'adjoint technique de 28,53/35^{ème} à 18,70/35^{ème}.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Madame Marie-Christine MATHEY demande à quelle date ouvrira l'agence postale. Madame le Maire lui répond qu'un avis favorable a été émis lors de la sous-commission mais assortie de prescription. Des travaux d'accessibilité doivent être réalisés avant l'ouverture.

Monsieur Alexis POULAIN arrive à 20H00.

PRIME DU POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Suite au décret du 31 octobre 2023 Madame le Maire propose d'octroyer cette prime aux 9 agents concernés. Le Conseil Municipal propose le versement en décembre et en janvier. L'enveloppe totale s'élève à 5884,16 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU POTABLE AVEC LA REGIE DE SDDEA-COPE DE LA LOUPTIERE THENARD

Aucun acte juridique n'existe avec le SDDEA et

la commune de Perceneige concernant la fourniture d'eau potable. Madame le Maire présente une convention pour régulariser la situation.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer la convention.

ADMISSION EN NON VALEURS

Madame le Maire présente une proposition de tableaux concernant les admissions en non-valeur que le trésorier nous a fait parvenir.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les admissions en non-valeur de la manière suivante : 4424,25 € sur le budget de l'eau et l'assainissement au compte 6541.

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Maire informe qu'il est nécessaire d'effectuer des décisions modificatives sur la commune.

Compte 7391111	+ 741 €
Compte 6188	- 741 €
Compte 2041582	+ 10200 €
Compte 2151	- 10200 €
Compte 1641	+ 800 €
Compte 2151	- 800 €
Compte 66111	+ 65 €
Compte 6188	- 65 €

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

SUBVENTIONS

Après avoir étudié les demandes de subventions pour les établissements scolaires de formation et associations, le Conseil décide à la majorité, les attributions suivantes pour un montant total de 280,00 €.

- Lycée Pro Ste Colombe : 50 € (1 élève)
- MFR Gron : 50 € (1 élève)
- Conservatoire de Sens : 30 € (1 adhérent)
- Ecole de Musique du Nogentais : 50 € (1 adhérent)
- MJC : 50 €
- FC Fontaine la Gaillarde : 50 € (2 adhérents)

Concernant les associations communales le Conseil Municipal décide de reporter la décision par manque

d'information. Monsieur Frédéric FAURE propose la création d'une fiche de demande de subvention afin de mieux connaître chaque association et ses attentes. Il soumettra au conseil le projet avant la fin de l'année.

Madame Delphine GILLOPPÉ précise qu'une charte des associations ainsi qu'un règlement intérieur pour l'utilisation des salles devaient être réalisés par Monsieur Alexis POULAIN et que rien n'a été fait. Monsieur Alexis POULAIN précise qu'il n'est pas le seul à faire partie de la commission.

INFORMATIONS DIVERSES

Piézomètres : Madame le Maire donne lecture du courrier reçu par Messieurs CORMEROIS Mathieu et François concernant le démontage des piézomètres situés sur la parcelle VL 09 à Vertilly. Madame le Maire donne la parole à Monsieur Alexis POULAIN. Il indique avoir contacté à plusieurs reprises la société GEOTECH (installateur des piézomètres) mais n'a obtenu aucune réponse. Il présente un devis de la société Forages et Pompages de Champagne pour un montant de 2502 €.

Monsieur Franck GESSERAND demande à ce que la moitié du montant du devis soit à la charge du propriétaire.

L'installation des piézomètres n'étant pas à l'initiative du propriétaire mais nécessaire lors d'étude sur les stations d'épuration la charge financière est à la charge de la commune.

Station épuration Plessis-Du-Mée : Monsieur Guillaume BILLON demande ou en est l'avancement du dossier.

Madame le Maire répond avoir pris contact avec Mr MARTIN de la DDT et ce dernier lui a répondu qu'une visite sur place était prévue mais à ce jour pas de date de fixée. Madame le Maire précise qu'elle est en possession de 2 devis.

Ecole : Madame le Maire précise qu'un incident a eu lieu à l'école et qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de l'éclairage de la classe de Madame ETIENNE. Elle présente un devis de la société AMARO pour un montant de 1679,70 €.

Un autre devis d'un montant de 6929,70 € concerne les autres classes.

Réunion travaux assainissement : Madame le Maire précise qu'une seconde réunion est prévue le 12 décembre 2023 à 09h00 mais en attente de confirmation.

Monsieur Noël CHARPENTIER demande à Madame le Maire si elle a été contactée par l'entreprise pour prévoir les points de stockage sur les différentes communes. Elle répond que non.

Elle précise également que les travaux débuteront entre le 15 et le 20 janvier 2024.

Subvention fenêtres école : Monsieur Franck GESSERAND demande si la commune a reçu des subventions. Madame le Maire répond avoir reçu 33 000€ du pacte territoire mais pas concernant la DETR car pour toucher la subvention le bâtiment doit répondre à la norme d'accessibilité handicapé.

VIVEAU (Syndicat des Eaux) : Madame le Maire informe le Conseil qu'une réunion a eu lieu avec les adjoints. Elle précise que 15 communes sur 23 ont déjà adhéré à ce syndicat. Au 1^{er} janvier 2026 la compétence eau et assainissement revient à la CCYN.

Local pompier Vertilly : Monsieur Dominique PEZET demande ou en est la démolition du local pompier à Vertilly.

Eolienne : Monsieur Noël CHARPENTIER demande l'avancement du dossier des éoliennes. Monsieur Guillaume BILLON répond qu'une réunion a eu lieu en Mairie et que le dossier est toujours en étude et que la présence de chauves-souris pose problème. Monsieur Frédéric FAURE précise également que le ministère des armées a émis un avis défavorable. Si le projet se concrétise l'installation des éoliennes aura lieu dans 7 à 10 ans.

Câbles téléphoniques : Madame Delphine GILLOPPÉ indique que les fils téléphoniques entre Plessis-Du-Mée et Vertilly ont été raccrochés.

Madame Françoise CHEREAU précise également que des poteaux ont été changés.

Madame Delphine GILLOPPÉ indique qu'entre Sognes et les Nozées les fils téléphoniques sont décrochés et pendent par terre.

Repas CCAS : Madame le Maire indique que le repas du CCAS aura lieu le samedi 09 décembre 2023 au relais de Perceneige. Cette année 140 colis seront distribués, 6 colis maisons de retraite et 40 personnes sont inscrites au repas. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Perceneige, le 22 novembre 2023.

Le Maire, Florence GESSERAND

INFO MAIRIE

DATES DE RELEVÉ DE VOS COMPTEURS D'EAU

Nous vous demandons de **dégager et nettoyer l'emplacement de vos compteurs d'eau**.

En cas d'absence laissez les clés à vos voisins afin de pouvoir procéder au relevé de votre compteur ou **retourner en Mairie l'Avis de Passage dûment complété**.

Dans le cas où vous auriez un ou plusieurs **CHIENS**, **veuillez les isoler ou les attacher**.

Votre animal n'est pas toujours GENTIL, il peut aussi être AGRESSIF et pincer... c'est déjà arrivé.

Bien accueillis, les employés municipaux vous en remercieront.



Le relevé s'effectuera aux jour et lieux suivants :

- COURROY Lundi 25 Mars 2024,
- GRANGE LE BOCAGE Mardi 26 Mars 2024,
- SOGNES Mercredi 27 Mars 2024,
- VILLIERS BONNEUX Jeudi 28 Mars 2024,
- VERTILLY Lundi 1^{er} Avril 2024,
- COURCEAUX Mardi 2 Avril 2024,
- PLESSIS DU MÉE Mercredi 3 Avril 2024.

RÈGLEMENT DE VOS FACTURES D'EAU

Des chèques arrivent encore régulièrement en Mairie. **ATTENTION** les règlements par chèques concernant ces factures doivent être envoyés directement à :



**SGC de SENS 26 Quai de Nancy 89105 - SENS Cédex
et NON à la Mairie de PERCENEIGE**

Vous pouvez également régler par internet, effectuer un virement c'est relativement simple par TIPI. Il suffit de suivre les indications sur votre facture.

**JOYEUX
NOËL**

Bonne Année

Les illuminations et décorations de Noël installées par nos Agents Techniques sont très appréciées, tout comme celles de nos administrés qui embellissent leurs maisons et contribuent ainsi à la mise en lumière de notre commune. **MERCI** à vous Tous...

**JOYEUX
NOËL**

Bonne Année

.ll.wap



.ll.wap



Suivez l'actualité de Perceneige en téléchargeant l'application numéro 1 d'informations et d'alertes à la population. Pour télécharger cette application rendez-vous sur google play (Android) et entrez « Illiwap » Cliquez sur le bouton « Installer » et vous pourrez recevoir les notifications de notre commune mais également celles des communes environnantes. Vous sélectionnerez celles que vous souhaitez suivre. Tout est **GRATUIT** et sans Publicités.



Votre Mairie a mis en place l'application mobile **LOCALITI** afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur le site « Réseau des Communes ». Actualités, Agenda des évènements, Journal Municipal,

Alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez leurs mises à jour. Téléchargez gratuitement l'application mobile via Google Play ou App Store, géolocalisez-vous et recherchez la localité de votre choix par son nom. Abonnez-vous à leurs informations en les enregistrant dans vos favoris. A très Bientôt sur **LOCALITI...**

INFO MAIRIE



MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE
Tel 03.86.88.44.15 - mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Les secrétaires de Mairie : GAËLLE et ÉLODIE
Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h

JOYEUX
NOËL

Bonne Année

JOYEUX
NOËL

Bonne Année

VŒUX DE MME LE MAIRE



Mme Le Maire Florence GESSERAND et l'ensemble du conseil Municipal ont le plaisir d'inviter toute la population de Perceneige le :

VENDREDI 19 JANVIER 2024 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente,

Les nouveaux arrivants seront accueillis par Mme le Maire

Nous partagerons un moment de convivialité autour du verre de l'amitié et de la galette des rois.



AGENDA , À VOIR, À FAIRE

- Vendredi 19 Janvier 2024 Vœux de Mme le Maire et de son équipe municipale
- LOTO à la Salle Polyvalente de Villiers-Bonneux en Mars (date à Confirmer)



La date d'ouverture de notre Agence Postale a été reportée car elle ne répond pas actuellement aux exigences d'accessibilité et d'accueil dans les bâtiments pour les handicapés. Nous sommes dans l'obligation d'aménager une place de parking pour handicapé avec tout ce que cela comporte comme exigences avec les différents services publics.

C'est pourquoi la date d'ouverture a été reportée, et nous attendons le retour de l'acceptation par la Préfecture pour ouvrir les locaux de l'agence postale.

LES JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ONT CHANGÉ

Cette nouvelle année annonce un changement majeur : les ordures ménagères ne seront plus enfouies à Champigny mais valorisées énergétiquement par incinération à Montereau. Cette nouvelle destination nous impose de modifier les jours de collecte, au 1er janvier 2024. Les Ordures Ménagères seront dirigées vers l'Usine de Valorisation Énergétique de Montereau. Les jours de ramassage des bacs gris est le vendredi et les bacs jaunes le Mardi, une semaine sur deux. Cette modification a pris effet au 01/01/2024.



À L'ÉCOLE...



L'école au cirque

Le 17 octobre dans l'après-midi, sous le chapiteau du *Cirque Fantastique* à Plessis du Mée, les enfants de l'école de Perceneige avaient des étoiles dans les yeux. Les 62 élèves des 3 classes de notre école ont été émerveillés par l'univers de la magie et des acrobaties, mais surtout par l'humour du petit clown et le courage de la petite acrobate, devenus l'instant d'une journée et demie leurs amis et camarades de classe.



L'arbre de la solidarité

Vendredi 24 novembre, un nouvel habitant s'est installé dans le parc de Plessis du Mée. Il s'appelle Robinier ! Ce sont les élèves de CP, CE1 et CE2 avec leur maîtresse et les élèves de CM qui ont planté le « faux-acacia », notre arbre de la solidarité, près du parcours sportif. Un vrai travail d'équipe, avec le soutien des agents de la commune qui ont creusé le trou. Il faudra attendre un peu avant de pouvoir profiter de son ombre.



Semaine d'élections de délégués de classe



Les élections des délégués de classe sont un moment important pour les élèves de CM. Les candidats présentent leur programme durant la campagne électorale et les élèves votent pour leur candidat préféré. Un grand moment d'apprentissage de la démocratie : Les élèves ont pris conscience de l'importance de s'exprimer par le vote, mais aussi de s'engager et prendre des responsabilités. Cette année sont élus titulaires Luce DUPONT, Raphael SERMEUS. Solène DELMAS et Léa PHERIVONG sont élues suppléantes.

Les élèves de maternelle goutent l'automne

Au moins d'octobre, la classe de maternelle est devenue, le temps de quelques jours, un véritable salon de saveurs incluant un atelier culinaire avec dégustation d'une soupe de saison.



courges et cucurbitacées

X	C	A	E	V	C	A	Y	V	C	H	Y	L	D
Q	H	N	C	U	I	W	F	R	O	Q	B	P	J
V	D	J	H	B	T	G	B	P	U	B	I	O	A
I	S	B	A	L	R	M	U	O	R	U	T	T	M
V	D	M	Y	U	O	F	T	T	G	N	R	I	A
Q	Y	L	O	E	U	G	T	I	E	Y	X	R	D
U	F	J	T	B	I	N	E	M	T	M	L	O	D
U	T	N	E	A	L	R	R	A	T	K	X	N	Y
T	Q	K	Y	L	L	M	N	R	E	A	A	K	N
N	X	C	N	L	E	Z	U	R	A	E	I	V	V
F	L	K	F	E	W	D	T	O	N	H	N	Z	B
N	I	L	G	T	O	D	N	N	S	V	F	F	F
Z	N	J	G	S	C	E	U	C	M	N	X	Z	W
T	P	A	T	I	D	O	U	F	U	C	S	J	O

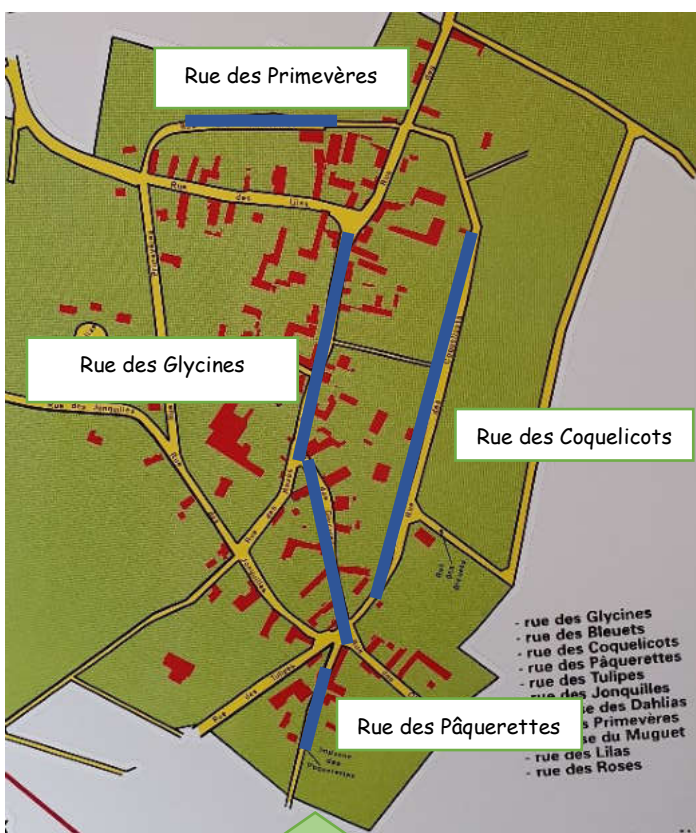
Voici une liste de quelques cucurbitacées que les petits, moyens et grands ont pu découvrir.

- Blue ballet
- Chayote
- Courgette
- Potimarron
- Butternut
- Citrouille
- Patidou
- Potiron

INFO : TRAVAUX de RÉFECTION du RÉSEAU d'ASSAINISSEMENT

Les travaux de Réfection du Réseau d'Assainissement votés en Conseil Municipal vont être effectués. Les trois villages de Perceneige concernés sont : Villiers Bonneux, Plessis du Mée et Vertilly. Le démarrage des travaux est fixé au 15 janvier 2024 pour une fin au 15 juin 2024.

1 - VILLIERS BONNEUX : Les travaux sur ce hameau vont durer environ deux mois, de la mi-janvier à la mi-mars.



Travaux, dans les rues surlignées en bleu,

La première semaine sera dédiée aux sondages. Il est prévu un démarrage au niveau de la RD 174 rue des Glycines au point bas, à l'intersection de la rue des Coquelicots et des Primevères, dès le 22 janvier 2024.

La réalisation des travaux se fera sur la rue des Coquelicots, suivi par la rue des Primevères puis rue des Glycines.

La Route Départementale sera barrée, durant une semaine. Le trafic se fera par la RD 29 et 939.

La déviation restera sur le territoire de PERCENEIGE. Les arrêtés pris par la commune seront adressés au département. Certains services devront être informés en particulier :

les ramassages scolaires, la collecte des déchets ménagers, les services de la poste, le SDIS, la communauté de commune (pour les événements), l'école etc... l'accès au Bus à Villiers Bonneux se fera vers le Monument aux Morts.

De fin février à début mars, la route sera de nouveau coupée pour le chemisage des canalisations.

L'entreprise terminera par la rue des Pâquerettes (1 semaine d'arrêt) car il y a un raccordement en milieu de carrefour sur la Route Départementale.

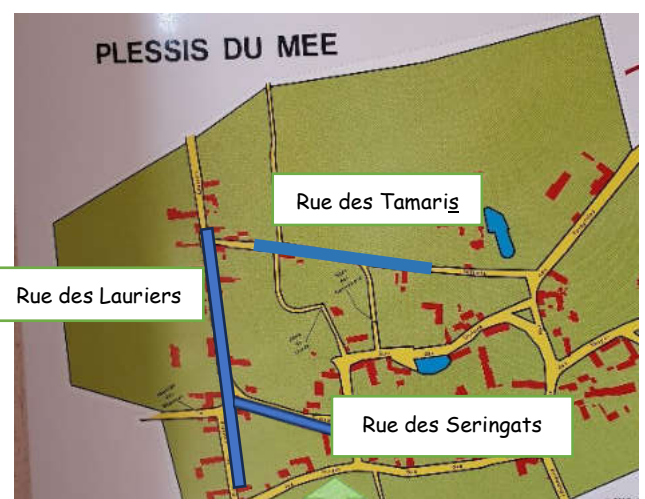
Le département refuse que le trafic Poids Lourd passe par la RD 325 mais via les RD29 et 939.

Cependant Sogea fera une proposition pour dévier au sein de la commune qui accepte, que le trafic passe par la rue des Jonquilles et la rue des Roses.

La route de Courceaux qui est communale sera barrée, c'est là que se trouve le Poste de Refoulement.

La réfection de ce PR se fera fin mai courant juin : la commune indique qu'à partir de la mi-juin les travaux de Moisson peuvent débuter, aussi il serait souhaitable de ne pas décaler les travaux.

2 - PLESSIS DU MÉE :



Travaux, dans les rues surlignées en bleu,

INFO : TRAVAUX de RÉFECTION du RÉSEAU d'ASSAINISSEMENT

Les travaux vont durer environ 1 mois $\frac{1}{2}$ de la Mi-mars à la fin du mois d'avril et ce durant une période de congés du 15 ou 26 avril 2024.

Rue des Lauriers : Les travaux démarreront devant l'école qui est le point bas. Le réseau est à quasiment 4 mètres de profondeur.

Les parents devront déposer leurs enfants sur le parking de la médiathèque. Le bus s'arrête déjà côté médiathèque donc aucun changement pour les écoliers prenant le Bus.

Un cheminement piétons sera matérialisé par des barrières HERAS.

Les Véhicules Légers pourront passer mais une déviation Poids Lourds est à prévoir par Courceaux. Une exploitation agricole située rue des Lauriers devra coordonner avec les entreprises les sorties de matériel.

Il n'y aura pas de travaux simultanément dans la rue des Tamaris et la rue des Lauriers, et ils se poursuivront ensuite rue des Seringats puis rue des Tamaris.

VERTILLY : les travaux dureront environ 1 mois $\frac{1}{2}$ de fin avril à fin mai.

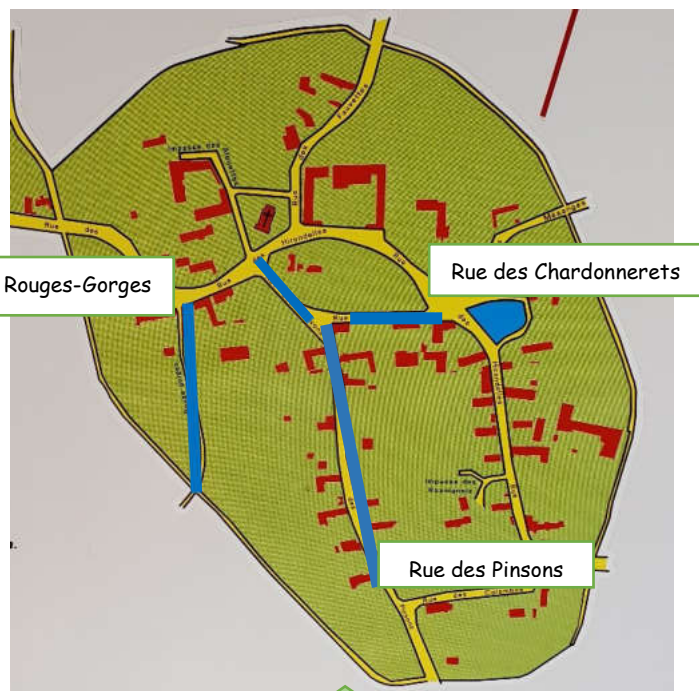
Les travaux commenceront Rue des pinsons puis se poursuivront par la rue des Chardonnerets et la rue des Rouges-Gorges.

Le chef de chantier sera présent toute la journée sur site, en cas de besoins exceptionnels. Les riverains pourront lui faire part de leurs doléances.

La commune se charge de faire le listing des contraintes "prévisibles" : besoins agricoles, bus scolaire, manifestations dans le village (vide greniers et autres événements...).

Le sous-traitant Valentin, réalisera le chemisage, il réalisera préalablement un nettoyage et vérifiera avant intervention que l'état du réseau reste conforme aux données initiales du marché.

La commune doit également s'inscrire sur Track déchet et si besoin elle pourra prendre contact avec Sogea.



Travaux, dans les rues surlignées en bleu,

Un cheminement piétons sera maintenu avec l'Équipement de Protection Collective.

La voirie restera carrossable pour les accès aux secours, les soirs et les Week ends.

La commune prendra contact avec les riverains dans le cas où le réseau passe dans son terrain. Sogea propose de l'accompagner afin de pouvoir expliquer à celui-ci le déroulement des travaux, et apporter toute information utile pour que le réseau puisse être changé ou réparé à minima.

Une convention sera à établir pour ajuster administrativement la situation.

LE REPAS DU CCAS S'EST DÉROULÉ AU RELAIS



Une quarantaine de perceneigeois ont fait le choix d'assister au Repas qui s'est déroulé au restaurant le Relais de Perceneige dans une ambiance conviviale. Une table festive avait été dressée par Éric et Fabrice.



Les Doyens de l'Assemblée étaient respectivement Mme Ghislaine

JACQUEMOT âgée de 96 ans de Vertilly, et M Rémi BOURGOIN âgé de 95 ans de Plessis du Mée.

Les colis seront apportés aux sept Personnes résidant en Ehpad, tout comme les 149 Aînés ayant fait le choix du colis à leur domicile.



Les Aînés en Chiffres :

- 7 sont en EHPAD
- 35 ont choisi le Repas au Relais, il y avait 2 Absents et 2 ont réglé leur repas = soit 39,
- 149 ont préféré le colis.

FÊTE DE LA SAINT ÉLOI à VILLIERS BONNEUX



Dimanche 3 Décembre 2023, St Éloi patron des Agriculteurs, des Orfèvres, et des métallurgistes a été fêté dans la tradition à Villiers Bonneux. La Messe de la St Éloi a été célébrée par le Père Nestor SADIO et Frédéric CANLER Diacre coopérateur. Depuis plusieurs décennies, cette cérémonie est célébrée à tour de rôle dans les différentes Églises de la Paroisse de Sergines dont Perceneige fait partie. Les Paroissiens ont assisté à la procession des offrandes, faites de brioches, fruits, légumes, céréales et autres produits de la terre... et le partage s'est effectué autour du verre de l'amitié.

MARCHÉ DE NOËL

AU PLAISIR DES YEUX ET DES PAPILLES AU MARCHÉ DE NOËL

Ce marché organisé par L'ACIP (Association Collective Icaunaise Perceneigeoise) est à l'origine de l'organisation du Marché de Noël qui s'est déroulé à la Salle Polyvalente de la commune le Dimanche 19 Novembre 2023. Une trentaine d'exposants avaient répondu à l'invitation, que ce soit les différents métiers de bouche, mais aussi des accessoires de mode, de la décoration sans oublier les différentes Associations qui ont présenté le résultat de leurs travaux de l'année. On a pu remarquer différents exposants perceneigeois parmi lesquels les miels Laurent de Plessis du Mée, l'association de Scrapbooking, l'ACIP sans oublier le pointilliste Fabrice Bidois.



Fabrice BIDOIS : Pointilliste

Perceneigeois résidant à Plessis du Mée, a exposé ses tableaux de pointilliste lors du Marché de Noël. La technique du Pointilliste demande à l'artiste d'appliquer distinctement des petits points pour former une image. Fabrice commence par faire une esquisse de ce qu'il souhaite reproduire. Il s'adonne à cet art qu'il pratique depuis ses jeunes années et qui est aussi une passion familiale. Travaillant à l'inspiration et à la motivation, il est attiré par les scènes animalières, des portraits et autres personnages Manga très appréciés des jeunes. Il pratique cet art 2 à 3 heures par jour et utilise la technique du « Rotring à l'encre de Chine » qui est un outil qui procure une grande régularité dans la représentation de travaux très détaillés, mais se sert aussi de feutres à l'encre de chine.



SPECTACLE DE NOËL à la SALLE POLYVALENTE



Suite à l'invitation de la Municipalité à l'occasion des festivités de Noël, la Salle Polyvalente a fait le plein. Les Parents venus en nombre ont pu applaudir leurs enfants montés sur la scène afin d'interpréter des chants de Noël.

JOYEUX NOËL



Vendredi 15 décembre, les enfants de Perceneige ont eu le plaisir d'assister au spectacle de Jean-Jacques Guérout. Les enfants sont tombés sous le charme de l'artiste.





Les Institutrices tout comme leurs élèves avaient revêtu des pulls de Noël et étaient coiffés de bonnets rouges à pompons, ou oreilles et bois de rennes. Tout ce petit monde a attendu patiemment le Père Noël jusqu'à ce que celui-ci surgisse et ce fut l'ovation. Après le spectacle, les Parents d'élèves avaient préparé un assortiment de pâtisseries : gâteaux, crêpes, gaufres et hot dogs étaient proposés à la vente au profit de l'école. Les billets gagnants de la tombola soit : 2 colis gourmands ont été gagnés par 2 personnes de Sognes.





LE PÈRE NOËL A L'ÉCOLE



 Vendredi 22 Décembre, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'École. trois enseignantes avaient préparé sa venue. Les jeunes élèves ont accueilli le Père Noël à grand renfort de « Bonjour Père Noël », tout comme les classes de cycle 2 et 3. Chaque enfant a eu le plaisir de recevoir un assortiment de chocolat à ramener à la maison. 



EXPOSITION NOVEMBRE 2023 - LES POILUS

SAUVER, SOIGNER, REPARER. Inventer la médecine de guerre

Nous avons pris le parti de consacrer cet article aux coulisses du montage de l'exposition, un résumé explicatif de ce qui y était présenté étant inutile pour ceux qui sont venus et de peu d'intérêt pour ceux qui n'ont pu se déplacer.

Pour la première fois, nous avons présenté à PERCENEIGE une exposition en partie scénographiée, notre approche de prédilection.

C'est sous cette forme que nous avons évoqué les services médicaux avec le montage d'un poste de secours de deuxième ligne avec ses blessés en attente d'évacuation sur brancards puis d'autres, en convalescence.

Au total, neuf mannequins illustraient ces scènes.



Abri conçu et réalisé en 2012 à partir de caisses de transport de machines-outils. Il se démonte en une vingtaine d'éléments pour un poids total de 600 kg. Il se décline aussi, sur d'autres thèmes, en abri fortifié pour soldats s'intégrant alors dans un décor de tranchées de 40 mètres.

Une exposition attire deux catégories de visiteurs.

Les premiers sont des passionnés ou des curieux avertis. Dans ce cas présent, des collectionneurs de militariat. Ils connaissent cette période et n'ont que rarement besoin de lire les textes explicatifs.

Les seconds viennent par curiosité, pour découvrir ou simplement par amitié. Ils peuvent se lasser rapidement de ne voir que des objets inanimés sous vitrines qui ne se distinguent que peu les uns des autres.

Des casques allemands, anglais ou français ... restent simplement des casques...

Ces objets ont les mêmes objectifs : tuer, protéger, observer, etc. et le visiteur repart sans avoir ressenti d'émotion particulière et avec des connaissances bien que nouvelles, superficielles et vite oubliées.

La reconstitution scénographiée invite le visiteur au voyage dans le temps et au contraire de l'exposition didactique, à en ressentir une émotion.

L'abondance des panneaux explicatifs est moins utile, car la scène reproduite suffit à elle seule pour comprendre et s'approprier la connaissance au moyen de l'identification aux personnages et aux situations présentés.

C'est un peu comme au cinéma. Le film nous « embarque » dans l'intrigue, la romance ou le frisson, et cela sans pour autant avoir réellement vécu les scènes vues.

Une belle exposition photo de ce même film avec des articles de presse, des objets du tournage ne restituera jamais le mouvement la musique et l'émotion ressentis par le spectateur.

L'exposition avec reconstitution vise, tel le film, à nous donner l'impression « d'y être ».

C'est pourquoi à partir de 2014 nous avons commencé à construire des éléments de décors, démontables et transportables.

Mais les décors et la collection ne suffisent pas. Il faut aussi ce que nous appellerons l'abondance.

Le collectionneur cherche à acquérir toujours plus d'objets tous différents.

Mais, comment bâtir un poste de secours de 1916 avec un seul brancard ou bien présenter plusieurs fantassins blessés quand les fonds de la collection n'en possèdent qu'un exemplaire de chaque ?



Il est cependant très difficile dans un lieu, telle une salle des fêtes, de reproduire une réalité ancienne se déroulant près d'un village détruit ou dans une tranchée en bordure de forêt.

Et là c'est le public qui accomplit par son implication, sa curiosité et sa sensibilité, le chemin qui remplace ce qui n'est qu'un montage, afin de devenir une réalité éphémère mais vécue.



*(Exposition VILLABE (91) novembre 2018)
Tous les objets sont d'époque à l'exception de certains uniformes qui sont des reproductions faites à partir de patrons et d'étoffes identiques aux originaux très fragilisés par le temps que nous préférons ne pas exposer.*

Nous vous donnons rendez-vous en novembre 2024 pour une autre reconstitution qui nous entrainera sur le champ de bataille.



Visite de la classe de Perrine GATEAU de Thorigny sur Oreuse ressortie ravie !

Merci aux 260 visiteurs (dont la moitié des communes avoisinantes) ainsi qu'à Yves et Christiane EMERY, Claude COUTURIER ainsi qu'aux services municipaux pour leur aide au montage, démontage ainsi qu'à Françoise CHARPENTIER pour son amitié et ses délicieux cookies et leur thé chaud partagés avec nous tous les jours !



Frédéric FAURE
acg191419@gmail.com

Visitez le site internet de l'association :
<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>

LES POILUS de la classe 1912 du bureau de recrutement de SENS

La génération des sacrifiés

Préambule « LA CLASSE », dans le cas présent celle de 1912, concerne tous les hommes nés 20 ans plus tôt c'est-à-dire en 1892.

En introduction : deux chiffres à retenir
Ils sont 680 jeunes de SENS et de ses environs appelés en 1912 pour faire leurs 2 années d'armées.

La mortalité à la fin du 19^e siècle est de 28% avant 20 ans.
Cela signifie qu'il fallait **906 naissances** afin que, 20 ans plus tard, **680 jeunes** passent la grille du centre de mobilisation.

C'est la première hécatombe !

Sur les 8.500.000 hommes mobilisés une majorité le furent après le début du conflit.

Ce ne fut pas le cas de la classe 1912 qui, enrégimentée la même année, apprend que la « loi des 3 ans » votée le 19 juillet 1913 passe le service militaire de 2 à 3 ans.

Il n'est pas nécessaire de vous détailler l'émoi suscité dans les casernes à l'annonce d'une année supplémentaire!
Première mauvaise nouvelle !

L'été 1914 qui aurait dû annoncer un prochain retour dans les foyers se transforme en une déclaration de guerre et le départ pour le front de l'Est de la France afin de libérer l'Alsace et la Lorraine.

Seconde mauvaise nouvelle !



Revenons à nos 680 gaillards.
J'ai étudié les archives de l'Yonne et en particulier, leurs fiches matricules.
C'est un très long travail et je n'ai étudié que les 224 premières.
224 sur 680 est cependant un échantillon respectable qui m'autorise d'affirmer, que si j'ai exemple 10% de blessés sur

les 224 étudiés, je peux appliquer ce pourcentage à l'ensemble.

Le résultat de mes recherches portait en premier lieu sur ce qu'il est advenu de ces hommes mais aussi sur leurs grades, décorations, blessures, affectations, niveaux d'instruction, etc.

Je vais maintenant détailler ce qui advint aux 224 soldats dont j'ai étudié l'histoire.

28 hommes furent réformés ou affectés dans les services auxiliaires.
Cela représente plus de 10%.

*Face aux besoins énormes des armées, la réforme n'est pas accordée avec facilité (bien au contraire).
C'est un bon révélateur de la situation sanitaire de la population de l'époque.
(Fracture ancienne mal remise, problème cardiaque, cas de tuberculose, etc.)*

1 fut qualifié de déserteur.
3 décédèrent avant le début de la guerre.

Il en reste 196 bons pour le service !

Ils furent répartis dans les différentes armes.

- 137 le sont dans l'infanterie.
- 26 le sont dans l'artillerie.
- 23 dans la cavalerie et le génie.
- 10 dans l'aviation, la marine, le Service de santé.

Suivant l'affectation, le niveau de risque n'est pas le même.

Voici la seconde hécatombe !

La situation à la fin de la guerre est la suivante de ces 196 hommes;
61 sont morts aux combats, de suite de blessures ou de maladies.
78 reviennent avec des blessures.
56 sont de retour indemnes (dont 13 après une longue captivité) soit seulement 28 % des partants

La pire des hécatombes revient à l'infanterie

Sur les 137 fantassins partis en 1914 ;

46 sont « Morts Pour La France ».
66 sont blessés dont 32 sont invalides.
25 sont de retour indemnes (dont 11 de captivité) soit seulement 19%.



Voici le moment de conclure

Etre de retour « indemne » ne signifie pas sans traumatismes psychologiques ou malade d'alcoolisme, mais cela ne figure pas dans les dossiers militaires des soldats.

Sur un seul dossier apparait la mention « dépressif, état mélancolique »

Cette étude est sensiblement identique aux études nationales faites après la guerre.

On estime que plus de 50% des nés en 1892 étaient décédés à la fin de 1918.

Le tiers des survivants étaient des invalides.

La génération des 1890-1895 a été anéantie.

Ne perdons pas de vue que cette jeunesse masculine décimée frappa de solitude une jeunesse féminine qui, elle aussi, ne demandait qu'à vivre.

Frédéric FAURE

acg191419@gmail.com

Visitez le site internet de l'association :
<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>



Ce trimestre j'ai décidé de sortir un peu de mes rails habituels, et de vous emmener faire une virée en Espagne, par le train... Ce que nous allons faire tout de suite car, comme vous le savez, les... Trains ...n'attendent pas. Si je vous fais monter dans un ...train ... espagnol, ce n'est pas par hasard, vous devez vous en douter, j'ai sûrement une petite idée derrière la tête. Je vous ai donc concocté une devinette à laquelle je ne suis pas persuadé que vous allez tous pouvoir répondre avec exactitude. Savez-vous que l'Espagne (mis à part le Portugal) est le seul endroit en Europe, ou les voies ferrées possèdent un écartement différent des autres pays. De ce fait pouvez-vous me dire ce qui se passera



cette nuit arrivé à Irun (à la frontière espagnole) lorsque vous vous trouverez dans le « Talgo » et que forcément vous serez en «train» de roupiller comme un loir. Je vous vois lové dans la confortable couchette mise à votre disposition par ce...train.... Ceux qui connaissent la réponse sont censés posséder un excellent... train... de vie, le Talgo étant plus proche d'un... train... de luxe, que d'un ...train... aux prestations basiques. Quant aux autres, ceux qui n'ont pas l'honneur d'avoir réalisé cette expérience, me voici tout simplement en...train...de perturber leur petit ...train-train...

Au fait, mais qu'est ce qui leur a pris à nos cousins espagnols de faire dissidence sur l'écartement de leurs voies ferrées ? Pour info, les leurs mesurent 1,665 m alors que toutes les autres en Europe ne font que 1,435 m. D'ordinaire les Ibériques sont en principe des gens relativement calmes et discrets, ne cherchant pas précisément à se démarquer des autres ! Pour ce qui est de ne pas passer inaperçu on aurait plus tendance à aller chercher de l'autre côté de la Manche ! En ce qui concerne les Portugais, cela paraît assez plausible qu'ils aient emboîté le pas à leurs voisins, en avaient il le choix en tant que tout petit pays, enclavé dans le bas de l'Espagne. Mais ces Espagnols alors, comment ont-ils fait pour prendre une telle décision, l'ont-ils prise après avoir

fait une grande fiesta trop arrosée, nantie d'une paëlla mal digérée ? En tous cas ils l'ont fait, et malheureusement une fois ce choix posé, que de problèmes pratiques en perspective. Au fait, à propos de cette mesure, moi qui critiquais nos collègues Anglais, je vous le donne en 1000 et même plus exactement en 1,435 m, ce sont eux les Anglais qui à la base, il y a tout juste un siècle, ont les premiers mis en place cette norme, et dans la foulée, tous les pays d'Europe ont suivi sauf l'Espagne ! Bon, pour une fois que l'Europe entière décide de faire comme les Anglais... no comment ! A dire vrai, il faut expliquer que ce chiffre de 1,435 m dans la majorité des pays d'Europe concerne la largeur des voies de leurs réseaux nationaux. Toutefois il existe encore des petits réseaux, dépendant principalement d'entreprises privées qui possèdent des largeurs de voies différentes, tel qu'en France par exemple le

train de Montenvert qui fait à Chamonix l'aller retour jusqu'à la mer de glace. La Suisse également reste un cas particulier avec des voies de



largeurs différentes, mais elle a beaucoup investi en réinstallant de nouvelles structures aux normes européennes, ce qui lui permet d'avoir quasiment éradiqué ce problème. Mais au fait, je disserte, je vagabonde, et au ...train...où vont les choses, je risque bien de sortir des voies. Je vous "rebranche" donc de suite vers ce Talgo qui, pour l'instant, à trois heures du matin, je vous le rappelle, se trouve stoppé en gare d'Irun. Il va pourtant bien falloir trouver une solution si l'on veut qu'il puisse continuer son chemin jusqu'à Madrid. Je vous imagine volontiers dans votre couchette en ...train... de roupiller d'un profond sommeil. Donc mes « p'tits loups » je vous écoute... quelle est selon vous la solution pour continuer la route ? Pour l'heure, je vous vois plus précisément avec dans les mains votre journal " le Perceneige " en...train... d'essayer d'aller lorgner vers la fin de la quatrième colonne, pour connaître la réponse ! Ce Perceneige bien aimé que vous avez attendu tout un trimestre. Bon, soyez sport, pour ce qui est de la réponse je vous accorde ma confiance, promettez moi d'attendre la fin de ma rubrique. Mais je me dis aussi qu'à force de vous agacer, il se trouvera bien un Perceneigeois qui va finir par me « tailler les oreilles

en pointe » ! Après tout, j'admets que vous soyez impatients, mais attention, j'avais oublié de vous dire que je vais mener cette petite chronique à mon...train-train... habituel. Tiens, puisque vous le prenez ainsi je vais encore m'offrir une petite diversion. Mon voisin me racontait il y a peu, que pendant les dernières vacances, il n'avait pas voulu se faire « filer » le ...train... par sa belle-mère, étant donné qu'il n'avait aucune intention de la ... « train...baller » partout. Il estimait aussi que son fils aîné avait passé l'âge de lui coller au ... train... Il les a donc expédiés tous les deux par le ...train ...à des destinations différentes, dédiant à son fils tout un... train... de recommandations, dont d'ailleurs ce dernier n'avait absolument que faire, vu qu'il entendait mener ses vacances à un...train...d'enfer !

Bien, revenons-en à nos moutons, ou plutôt devrais-je dire, à nos wagons ! Vous êtes donc toujours endormis dans votre joli train Talgo arrêté sur un quai de la gare d'Irun. A présent il faut le remettre



impérativement en route, si l'on ne veut pas avoir quelques ...trains ... de retard, arrivé à Madrid. Moi, j'aurais bien une solution à vous proposer mais j'ai

peur qu'elle ne vous convienne pas. Ce serait pourtant la plus simple et celle qui demande le moins d'investissements. Que diriez-vous d'une armada de contrôleurs montant à bord en tenant à peu près ce genre de discours : Bonsoir Mesdames et Messieurs, vous êtes bien arrivés en gare d'Irun et nous sommes désolés d'avoir à vous réveiller, mais il va falloir vous lever si vous souhaitez continuer votre voyage. Nous savons bien que ce n'est pas forcément agréable, mais c'est ainsi et nous n'avons pas le choix. Allez, tout le monde debout là-dedans ! Vous êtes priés de ramasser vos petites affaires et de changer de quai. Ne râlez pas, la Compagnie des Chemins de Fer Espagnole qui est pleine de prévoyance envers ses passagers, a eu la gentillesse de positionner votre nouveau ...train... juste sur le quai d'en face. Vous n'aurez que cinq mètres à faire pour vous réinstaller, et avec le bercement du wagon, vous allez pouvoir vous rendormir très rapidement ! Il y a fort à parier que demain matin au réveil, vous ne vous souviendrez même plus de l'incident que vous avez vécu cette nuit. Ben quoi, ne faites pas des têtes pareilles, tout va bien se passer ! Ah oui, nous allions oublier de vous dire le principal : Bienvenue en Espagne ! Alors là mes enfants, je crois qu'avec des solutions de cet acabit,

les espagnols risqueraient bien de retrouver leurs contrôleurs pendus aux caténaires ! A présent un peu de sérieux, voici la solution, tout va se passer comme sur du velours... : lorsque votre « Talgo » dont pour le moment l'écartement des roues se trouve à la mesure des voies ferrées françaises arrive en gare d'Irun, celui-ci va immédiatement être dirigé vers un immense garage équipés de plein d'instruments barbares. A partir de là, la partie supérieure du train, (celle dans laquelle vous dormez actuellement) va se trouver soulevée, et désolidarisée de ses roues. On va tout simplement s'employer à vous changer les...trains...roulants, dénommés « bogies », pour employer un terme plus technique. Toute cette



opération s'est déroulée relativement en douceur, et aura duré à peine dix minutes. Vous voilà donc

repartis vers votre destination finale, sans que vous ayez pu vous rendre compte de quoi que ce soit ! Conclusion, vous vous trouvez toujours actuellement chaudement loti dans les bras de Morphée. A propos de ce « Morphée » justement, j'ai deux mots à vous dire. Excuser du peu, mais sur son passeport il est inscrit, situation personnelle : « Dieu du sommeil », Eh bien vous savez quoi, je trouve que ce Dieu-là, est un drôle de ouistiti ! De vous à moi, vous trouvez sérieux vous pour un Dieu, d'ouvrir ses bras à n'importe qui ? Et en prime : femmes, hommes, enfants, tout y passe ! Ne me dites pas le contraire, ce Dieu, je le trouve un peu « léger » dans son comportement. Personnellement, si je siégeais au « Staff » de la gestion des Dieux, il y a fort longtemps que je l'aurais congédié pour cause d'ouverture de bras un peu trop avenante ! Eh oui, je vous le disais il n'y a encore pas si longtemps : « tout fout le camp » !

A présent si on ne peut même plus compter sur le sérieux des Dieux, que va t'on devenir J'espère pour les fêtes que tout ceci ne va pas vous empêcher de rattraper le ...train...des vacanciers, après avoir pris soin de vérifier la pression de votre ...train... de pneus, et de rejoindre sagement votre destination à un ...train...de sénateur. Quant à moi, il était grand temps que je cesse de vous agacer, car quelque chose me dit que parmi vous, il en est qui éprouvent sûrement une forte envie de me botter le...TRAIN... YE

Vos remarques et vos suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse : y.eimery@wanadoo.fr

MAGELLAN, LE 1^{ER} TOUR DU MONDE

La fin du 15^{ème} siècle et le début du 16^{ème} ont été marqués par des découvertes maritimes qui ont révolutionné les connaissances qu'on avait du monde. A cette époque, on se basait sur les théories de Ptolémée, savant grec du 2^{ème} siècle, qui affirmait que l'océan Atlantique était une masse d'eau illimitée et infranchissable et que l'Afrique était reliée à l'Antarctique, ce qui interdisait tout passage de ce côté.

Quelques rares savants contestaient ces affirmations, mais personne n'osait s'opposer à ces « vérités » qui avaient la caution de l'Eglise toute puissante. Ce sont d'audacieuses expéditions qui vont ébranler le système Ptolémée :

- En 1486, Dias double le cap de Bonne-Espérance, au sud de l'Afrique et démontre qu'elle n'est pas soudée à l'Antarctique et l'Australie.
- En 1492, Christophe Colomb prouve que l'océan Atlantique n'est pas infranchissable.
- En 1498, Vasco de Gama atteint les Indes en contournant l'Afrique.

LES ÉPICES, ENJEU CAPITAL

La route des Indes, c'est la fameuse route des **épices** pour atteindre les « Iles ». Il s'agit des Moluques, archipel de l'Indonésie actuelle. Au Moyen Age, les épices étaient l'objet d'un trafic très lucratif : poivre, cannelle et autres aromates arrivaient en Europe après un voyage tumultueux de deux ans : des Moluques aux Indes, elles étaient transportées sur de fragiles jonques, conduites par des Malais, seuls à connaître la route. Aux Indes, des barques plus robustes, les amenaient jusqu'à Aden, port de la Mer Rouge. Le voyage était dangereux à cause des tempêtes et surtout des corsaires qui volaient les cargaisons. A chaque escale, des droits en nature réduisaient la quantité d'épices transportées. Généralement, 20 à 30 % des marchandises changeaient de mains.

A partir d'Aden, des caravanes prenaient le relais sur les pistes du désert ; chemin semé d'embûches à cause des pillards, et les épices « fondaient » aussi à chaque rencontre avec les émirs et les sultans des provinces traversées. Enfin arrivées à Alexandrie, les caravanes confiaient ce qu'il restait à la flotte vénitienne qui avait le monopole du transport des

épices en Méditerranée - monopole - qu'elle faisait payer très cher. Un cinquième seulement des quantités de départ arrivait en France après toutes ces péripéties.

On comprend pourquoi ces marchandises avaient tant de valeur ! A cette époque, le poivre se vendait par grain et d'un homme riche, on disait que c'était un « sac à poivre ». Ce commerce compliqué et coûteux conduisit les hommes à chercher un chemin plus sûr. - Christophe Colomb avait prouvé que le voyage par l'ouest était possible ;

- Vasco de Gama ayant rallié les Indes par le Cap de Bonne Espérance pensait que les Moluques étaient atteignables en passant par l'Est. Mais le rêve est de



passer par l'Ouest malgré la « barrière » du nouveau continent (l'Amérique) découvert par Christophe Colomb : un passage « le Paso » doit bien exister !

Le Portugal et l'Espagne, ont les plus grands navigateurs. En 1499, PINZÓN pour l'Espagne et CABRAL pour le Portugal partent simultanément, ils descendent le long des côtes et découvrent le Brésil.

Quelques temps plus tard, deux expéditions portugaises s'aventurent encore plus au sud et pensent avoir trouvé le passage recherché. En vérité, mais tout le monde l'ignore, il s'agit de l'embouchure du Rio de la Plata, grand fleuve de l'Amérique du Sud ! Cette découverte qui est une erreur est portée sur les cartes par les géographes sans autre vérification.

FERNAO DE MAGALHAES

Début des années 1500, un petit officier subalterne inconnu, se présente à Manoël 1^{er}, souverain du Portugal et lui demande d'augmenter sa pension (*il a été blessé au genou en mission*) ou l'autoriser à reprendre du service malgré son handicap (*il est boiteux*). Le demandeur, **Fernao de Magalhaes**, 36 ans est éconduit par son roi.

Magalhaes est un soldat, un marin, il a doublé quatre fois le Cap de Bonne-Espérance, blessé trois fois, visité de nombreux pays, a fréquenté et connaît des Nègres, des Malais, des Hindous, des Turcs, des Chinois, a vécu les drames de la mer, tempêtes, naufrages, etc... C'est un homme discret, froid, d'une grande patience, d'une volonté de fer et l'un des meilleurs navigateurs de son époque.

Le refus de son roi renforce sa détermination d'atteindre les Moluques par l'ouest. Puisque sa patrie, le Portugal, ne veut pas de ses services, il va les proposer à l'Espagne, pays voisin mais rival de son pays. Fernao de Magalhaes change alors de nom



et devient, **Magellan** pour la postérité ! Le roi d'Espagne, s'appelle Carlos 1^{er}, mais l'histoire adoptera pour lui un autre nom : Charles-Quint. Magellan et son ami Faleiro astronome obtiennent une audience auprès de Charles-Quint.

Avec beaucoup de patience ils exposent leur projet. Le roi est intéressé d'autant plus que le Portugal s'apprête à lancer une flotte sur la route des épices, et il ne serait pas fâché de couper l'herbe sous le pied de Manoël 1^{er}.

Cependant, Charles Quint ne veut pas s'engager sans avoir pris l'avis du Conseil de la Couronne au sein duquel siège le cardinal Fonseca, évêque de Burgos, farouchement opposé quelques années plus tôt au projet de Christophe Colomb. Magellan craint un refus du redoutable évêque. Alors, il multiplie les arguments et réussit à convaincre le Conseil de la Couronne. Le voilà avec deux atouts-mâîtres dans son jeu : le roi et le cardinal. Pendant l'année qui suit, Magellan consacre son temps, avec son ami Faleiro, et sa science de la mer, à la préparation de la petite flotte que Charles-Quint lui a confiée et dont il l'a nommé amiral.

Les difficultés surgissent avant même le départ. Manoël 1^{er} le roi du Portugal ayant appris le projet de Magellan et de l'Espagne craint de perdre la suprématie de son pays sur les mers. Alors, il use de tous les moyens avec des espions pour empêcher cette expédition. Conséquence de tout ce tapage, aucun marin confirmé, sauf ceux désignés par Charles-Quint n'accepte de servir sur les bateaux de Magellan ! Il est obligé de recruter 265 hommes parmi des aventuriers de tout poil : 33 Portugais, 23 Italiens, 10 Français, des Malais, des Grecs, des Flamands, 1 Anglais, n'ayant aucun point commun entre eux que l'aventure et l'espoir de faire fortune...

Le 10 août 1519, le Trinidad, vaisseau amiral, suivi du San-Antonio, du Conception, du Victoria et



du Santiago quitte le **Port de Séville** pour le premier tour du monde par mer. Les officiers des quatre bateaux, autres que le vaisseau amiral se plaignent que Magellan les tient dans l'ignorance de ses projets. Ils décident entre eux que Juan de Cartagena, capitaine du San Antonio, demandera courtoisement des explications à Magellan. Ce dernier répond sèchement : « personne n'a d'explication à me demander, chacun doit m'obéir purement et simplement. »

L'attitude de Magellan va provoquer un vent de révolte. La situation va s'aggraver quand l'expédition aborde le « paso », passage que l'on croit être l'accès vers la mer des Moluques. Après quinze jours de navigation dans cet immense golfe, il faut se rendre à l'évidence que les lieux ne sont que l'embouchure d'un fleuve, le Rio de la Plata !

Bien qu'ébranlé, Magellan espère toujours trouver le passage et refuse d'abandonner les recherches. L'hiver approche, les jours sont de plus en plus courts, la côte est sauvage. Alors, le chef de l'expédition décide d'hiverner dans un petit golfe désert mais poissonneux. Après neuf mois de navigation sans résultat, les marins, loin de chez eux, sont au bord de la révolte. La situation se dégrade encore lorsque Magellan fait arrêter Juan de Cartagena et décide brusquement de rationner les vivres. On est au seuil de la mutinerie. Juan de Cartagena, arrêté c'est Mesquita, un cousin de Magellan qui prend les commandes du San-Antonio. Serrao, capitaine du Santiago, reste fidèle au « Captain Général ». Trois des cinq navires demeurent sous le commandement de Magellan. Mais, à la faveur d'une nuit, les rebelles libèrent Juan de Cartagena, s'emparent du San-Antonio qu'ils remettent à son ancien capitaine. Le rapport des forces est donc inversé ! Magellan reprend par la ruse le San-Antonio, fait arrêter le capitaine rebelle. M. S.

Ce texte « Magellan, le 1^{er} Tour du Monde », relaté par Marc Simonnet paraîtra sur 2 éditions... Aussi Rendez-
Vous pour la seconde partie en Mars 2024 pour la
suite de ce récit...



RECETTES pour les FÊTES



ESCARGOTS DE BOURGOGNE POUR UNE DOUZAIN D'ESCARGOTS



BÛCHE de NOËL à la BRETONNE

- 62.50 g de beurre SALÉ de très bonne qualité
 - 5 g de persil
 - 3.75 g d'ail
 - 5 g d'échalotes
 - 0.75 g de poivre
- Pas de sel puisque nous utilisons de beurre salé



Préparation : 30 mn

Nombre : 4

Ingrédients :

- 200 g de palets bretons
- 20 truffes au chocolat
- 180 g de chocolat blanc
- 250 g de fromage blanc (20%)
- 75 g de beurre
- 100 ml de lait

SANDRE au RIESLING

Préparation : 20 mn - Cuisson 12 mn

Ingrédients pour 4 personnes

- 4 filets de Sandre
- 1 échalote
- 100 g de champignons de Paris
- 30 cl de vin blanc (Riesling)
- 30 cl de crème Fraîche
- 50 g de Beurre
- 30 cl de Fumet de Poisson
- 3 CS de Farine
- Sel, Poivre



Émincer l'échalote et les champignons, Fariner le poisson sur chaque face. Faire fondre la moitié du beurre dans une cocotte allant sur la plaque de cuisson et au four. Y faire colorer les filets sur chaque face. Réserver. Ajouter le reste du beurre et faire suer les échalotes

et les champignons. Mettre le poisson dessus, déglacer au vin blanc, ajouter le fumet de poisson et la crème. Saler, Poivrer. Mettre à four chaud à 180°, thermostat 6 pendant 10 mn. Dresser le poisson. Faire réduire le jus de cuisson si nécessaire jusqu'à napper le dos d'une cuillère. Napper le poisson.



Faites fondre le beurre au micro-ondes ou dans une casserole. Mixez les palets bretons, incorporez-les au beurre fondu et mélangez bien.

Dans le moule à cake (s'il n'est pas en silicone pensez à mettre une feuille de papier cuisson), tapissez le fond du moule de votre préparation au palets bretons. Placez ensuite quelques truffes sur la longueur du moule (gardez-en toutefois quelques-unes pour la décoration de la bûche). Mettez votre moule au frais.

Mettez de l'eau froide dans un bol et déposez-y la gélatine afin de la ramollir, puis essorez-la. Faites fondre la gélatine dans la casserole à feu doux avec le lait (demi-écrémé de préférence) et le **chocolat blanc à dessert** (pensez à garder 1 ou 2 carrés de chocolat pour la décoration).

Une fois que le mélange est homogène, éteignez le feu, rajoutez le fromage blanc puis mélangez bien. Versez votre préparation dans le moule à cake, recouvrez-le de film alimentaire et réservez au frigo pendant 2 h minimum.

JEUX JEUX JEUX

Noël

O X Q Y N Ç K D X V E Ç W U A Ç S N
 D T Y Z C W Q R G S V P J X L B T F
 L R S J T U M R T E H T G D I V A N
 W K W E O E G H Ç E F F Z M C R L J
 K N Ç A T M X V U D U W S A U M O N
 Z I T E C T Z B E I C O D H I R C Z
 R P R T O Ç O C U W T E J L F Ç O D
 J A A E G X O L Z C A R L O H Q H U
 E S T F N R W G L U H U E D X P C C
 I O R R A S H Q U I M E U S Q V N R
 E O A T E A U H S I P M H K B B O Y
 Ç D I W J R U R N E R A Y N S E L S
 O O N E W G M A F T B L P Ç T I L N
 N C E I X E T I A W K X A E Q U I O
 I Q A X D I G G M E H B J N M X E R
 C S U P O O B T I V L X Q N D J V R
 Z X Q N V F Z L L V K A P E F E E A
 G E S R Y X W N L J S M T R Z S R M
 C H A P O N V Y E G D H S E L U O B
 C D K A G Z Y G B V P E R E N O E L

Boules	Bûche
Cadeau	Chapon
Chocolats	Décorations
Dinde	Famille
Fête	Foie gras
Guirlande	Huîtres
Illuminations	Jouet
Marrons	Papillotes
Père Noël	Renne
Réveillon	Sapin
Saumon	Traîneau

Carrés magiques

En additionnant tous les nombres, il faut trouver la même somme dans chaque ligne, chaque colonne et chaque diagonale de trois cases.

11		
28		6

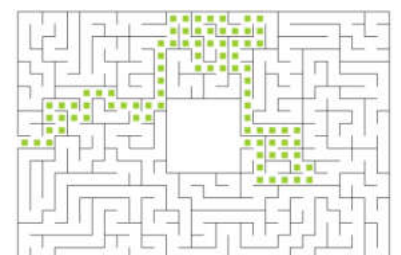
Somme = 51

13		
		7
15		

Somme = 63

Solutions des jeux précédents

X C B M P Q Y N D Y M U L N H B Z M
 P H E Ç U R F P U T O I S S C Z A R
 J R L K F L C A M P A G N O L R W Q
 S A X Q S R O L R E N T W U T I H Ç
 A G R L I A E T E N P K X R H O Y Ç
 T O G L R N T Ç I I I K E I P L V T
 G N O B U D T Y L M W P Z S B Q J W
 V D T D O G E P G R C G A O Ç D L X
 N I T F S H L R N E H Ç N L O L L C
 N N Z B E H E B A H E I J T F X E F
 H T H V A B O S W V U D V O C R B
 U Y L K U F H M E H R S E V U Q O D
 W M U S A R A I G N E R V E I L T Q
 L L T L H S U J Ç P U R H Q N R K D
 J Y R R C T A U P E I R I H E W F J
 P G C E K F M A S S L J F S I K W Q
 L F G N I G K L I Z Q W G Ç S N A D
 R C G A L I U E R U C E M Y L O Y C
 B B C R U E E Z R S I V Q R T U N C
 O S G D K R S G S O Y R O T S A C Z



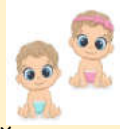


INFO UTILES



Elle est née :

- Luna SORLIN née le 06/10/2023 de Laurine CAMAIL et Yohan SORLIN de SOGNES
 - Leia CHEVALLIER née le 01/12/2023 de Oregane MATHIEU et Florian CHEVALLIER DE Villiers Bonneux



Ils se sont unis... Tous nos vœux de Bonheur



le 22/07/2023 Halima BENNACER et André BAILBLED de Sognes

Ils nous ont quitté

- Christian GOULAKIS 16/11/1945 - 25/10/2023 de Plessis du Mée,
 - Gilbert ROUSSELLE 03/02/1938 - 01/12/2023 de Courroy.



Les Pharmacies

Sergines : 03 86 66 30 22

- Du Lundi au Vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h
 - Le Samedi de 9h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi

Thorigny sur Oreuse : 03 86 88 45 29

- Lundi fermé le matin puis ouvert de 14 h 15 à 19 h 30
 - du Mardi au Vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30
 - Samedi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 17 h

Trainel : 03 25 39 11 04

- Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à 19 h 15 Samedi 9 h 12 h 15 et Fermé l'après-midi.



MÉDECINS

Sergines 03 86 66 30 03
 Thorigny 03 86 88 43 61
 Trainel 03 25 39 16 29



Cabinet des Infirmières de Perceneige :

LAMARRE, CAIGNOL, CACHON,
 Le Fruitier : 5, Rte de Sens - Thorigny/O
 Téléphone : 03 86 88 90 18

Cabinet de kinésithérapie

06 70 68 91 43 au 5, rue de l'Aubépine
 Plessis du Mée Perceneige



ASSISTANTES MATERNELLES À PERCENEIGE

- Denise CAPLOT 15 rue Thuyas à Plessis du Mée - 06 17 46 37 41
- Christine PERET 1 rue Tamaris à Plessis du Mée - 06 83 43 08 31
- Patricia ROBERT 5 rue Tilleuls à Grange le Bocage - 06 10 15 39 36
- Rachel RICHARD 13 rue Glycines à Villiers Bonneux - 06 52 57 35 65

Numéros Utiles

SAMU 15
 Pompiers 18
 Gendarmerie 17 ou 03 86 67 11 17
 Urgences 112
 Hôpital de Sens 03 86 86 15 15
 Clinique de Sens 03 86 95 86 86
 Epicerie Solidaire 03 58 45 46 75



Maison de Services au Public à Sergines Tel 09 64 46 09 34

Lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Mardi de 13 h 30 à 18 h

du Mercredi au Vendredi : de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h

Le Samedi : de 9 h à 12 h

Mairie de PERCENEIGE

le 3^{ème} mardi du mois le **MATIN** sur **Rendez-Vous**.

Les AGENCES COMMUNALES de la POSTE

Perceneige Agence Postale
 en Attente



Sergines : Lundi 15h30 à 17h45 - Mardi au Samedi de 9h à 12h,

Thorigny sur Oreuse : Mardi au Vendredi 9 h à 12 h et 13h30 à 16h30,

Fontaine Fourches : Lundi au Vendredi 9 h à 12 h

Pédicure Podologue

Jessy PIAZZA
 DE à domicile
 TEL 06 12 73 90 27



Ordures Ménagères et Déchetteries - Horaires du 1^{er} Octobre au 31 Mars inclus

Collecte des bacs gris le vendredi et des bacs jaunes le mardi. Pour obtenir une carte d'accès pour la déchetterie de Bray sur Seine ou Gouaix, rendez-vous à la Mairie de PERCENEIGE avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Déchetterie de Pont sur Yonne (Route de St Sérotin)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H-12H		9H - 12H			9H - 12H
	14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H

Déchetterie de Bray sur Seine (avec pièce d'identité et carte en Mairie)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9H - 12H30	9H - 12H30	FERMÉ	9H - 12H30	
14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	FERMÉ	14H - 17H	8H30 à 17H20